

## Type Diplôme : MASTER

COMPOSANTE	LASH	
MENTION	Sciences sociales	
CODE DIPLÔME	HMSCS18	
Session M1	Session unique	Faire autant d'onglet semestre que de Parcours Types
Session M2	Session unique	Les éléments ci-dessous doivent être communs à l'ensemble de la mention

### COMPENSATION

*Les MCC déterminent le mode de compensation entre UE, semestre et année ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire.*

#### Obtention des UE

Compensation à l'intérieur de l'UE, entre les différentes ECUE.

#### Obtention du Semestre

Compensation entre UE, avec une moyenne générale au minimum de 10.

#### Obtention de l'Année

Compensation des semestres pour tous les parcours.

#### Note éliminatoire

Moyenne minimum de 10/20 à obtenir pour tous les mémoires de M1 et de M2 (PPR) pour tous les parcours sauf le parcours MS pour qui seule l'obtention d'une note inférieure à 10/20 au mémoire de M2 ne permettra pas l'obtention du diplôme.

### REDOUBLEMENT

Non sauf avis contraire du jury de délibération.

### ORIENTATION M1 ⇔ M2

En fin de première année de master, le jury d'année se prononce sur l'admission à poursuivre de l'étudiant, au sein de la mention, en précisant le parcours.

Décision : admis à poursuivre au sein de la mention A... dans le (s) parcours: 1 ou parcours 2 (si plusieurs options proposées).

## TEXTES RÉGLEMENTAIRES

[Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master](#)

[Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master](#)











